

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1962 B 50013
Numéro SIREN : 775 717 960
Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2024 sous le numéro de dépôt 826

COPIE

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 19 avenue de la Fontenelle		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 7 7 5 7 1 7 9 6 0 0 0 0 1 4		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, 30062023					
		N-1, 30062022					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		Frais d'établissement *	AC				
		Frais de développement*	CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 439	40 439	1 253	
		Fonds commercial (1)	AH	373 906	212	373 694	339 230
		Autres immobilisations incorporelles	AJ				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
		Terrains	AN	37 000		37 000	37 000
		Constructions	AP	333 000	158 684	174 316	190 966
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 066	5 066		
		Autres immobilisations corporelles	AT	375 421	303 227	72 194	62 382
		Immobilisations en cours	AV				
		Avances et acomptes	AX				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
			Autres participations	CU			
Créances rattachées à des participations	BB						
Autres titres immobilisés	BD						
Prêts	BF						
Autres immobilisations financières *	BH	1 961		1 961	1 961		
TOTAL (II)		BJ	1 166 793	507 627	659 165	632 792	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM				
		Matières premières, approvisionnements	BN	BO			
		En cours de production de biens	BP	BQ	43 903	43 903	62 986
		En cours de production de services	BR	BS			
		Produits intermédiaires et finis	BT	BU			
	Marchandises	BV	BW			1 200	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	1 578 836	216 187	1 362 649	1 067 992
	Clients et comptes rattachés (3) *	BZ	CA	47 623		47 623	77 141
	Autres créances (3)	CB	CC				
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE	39 734	2 272	37 462	36 525
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	CG	582 716		582 716	698 522
	Disponibilités	CH	CI	32 639		32 639	26 017
Charges constatées d'avance (3) *		CJ	2 325 451	218 459	2 106 992	1 970 383	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CK	3 492 244	726 086	2 766 157	2 603 176	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	3 492 244	726 086	2 766 157	2 603 176
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 961	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOFILOR</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :360.000.....)	DA	360 000	360 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	221 030	221 030
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 000	36 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	528 041	503 289
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	329 259	300 752
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	1 474 330	1 421 071
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	10 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR	10 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	372	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	5 114	2 286
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	268 075	269 159
	Dettes fiscales et sociales	DY	537 266	463 084
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	24 254	17 335
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	446 747	430 242
TO TAL (IV)	EC	1 281 828	1 182 105	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	2 766 157	2 603 176	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 281 828	1 182 105	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 30/06/2023

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 766 157 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 3 038 447 euros et un total **charges** de 2 709 188 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 329 259 euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- | | |
|--|------------|
| - Agencements, Aménagements, Installations : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations, autres titres immobilisés , valeurs mobilières de placement

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les encours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire COVID 19 n'a pas eu d'influence sur les comptes de l'exercice.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	379 668		34 676			414 344
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	379 668		34 676			414 344
CORPORELLES						
Terrains	37 000					37 000
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	333 000					333 000
Instal technique, matériel outillage industriels	5 066					5 066
Instal., agencement, aménagement divers	220 434		18 597			239 030
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	130 871		5 521			136 391
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	726 370		24 117			750 487
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 961					1 961
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 961					1 961
TOTAL	1 107 999		58 793			1 166 793

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial		212		212
Autres immobilisations incorporelles	39 186	1 253		40 439
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39 186	1 465		40 651
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	142 034	16 650		158 684
Instal technique, matériel outillage industriels	5 066			5 066
Autres Instal., agencement, aménagement divers	178 423	7 727		186 150
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	110 498	6 578		117 077
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	436 021	30 955		466 977
TOTAL	475 207	32 420		507 627

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/06/2023	Observations
Acheté	54 388	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	319 518	
TOTAL	373 906	

--

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

30/06/2023

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé
Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

56 429

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

2 893

101 910

3 785

Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2023

Nombre

Val. Nominale

Montant

		30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00

--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2023

Total des Charges à payer		335 174
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>AGIOS A PAYER</i>	372	372
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS.FACT.NON PARVENUES.</i>	155 242	155 242
Dettes fiscales et sociales <i>PROV.POUR CONGES.A PAYER</i> <i>PROVISION POUR PRIMES</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i> <i>PROVISION CH SOCIALES / PRIMES</i> <i>CHARGES FISCALES SUR CP</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	72 580 45 000 20 539 18 000 1 437 8 522	166 078
Autres dettes <i>AVOIRS A ETABLIR</i>	13 483	13 483

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			32 639
Assurances		10 597	
Consommables		749	
Maintenance matériel et logiciels		6 926	
Abonnements documentation		3 008	
Médecine du travail		1 063	
Cotisations		10 296	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			32 639

--

Effectif moyen

	30/06/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	3	
	Professions intermédiaires		
	Employés	21	
	Ouvriers		
	TOTAL	24	

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2023

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement en matière de retraite, dette actuarielle Fonds constitué : contrat indemnités de fin de carrière Au 31/12/2022 : 16 638,00	76 107 76 107	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	76 107	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

**“SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE”
SOFILOR**

**Société Par Actions simplifiée
Société d’expertise comptable et de commissaires aux comptes
Au capital de 360.000 Euros
Siège social : 19 Avenue de la FONTENELLE
88100 - SAINT DIE DES VOSGES**

RCS EPINAL 775 717 960

--oOo--

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 18 DECEMBRE 2023**

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I-PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L’Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, décide d’affecter le bénéfice de l’exercice clos le **30 juin 2023** s’élevant à **329.258,96 €** comme suit :

Bénéfice de l’exercice	329.258,96 €
Distribution de dividendes soit 200 Euros par action	- 300.000,00 €
Le solde, soit	29.258,96 €

Affecté au compte “Réserves statutaires”

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d’imposition des revenus mobiliers de 30 % s’agissant d’une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l’impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ✦ d’un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ✦ d’un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l’avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l’article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l’article 242 quater. Ce prélèvement s’impute sur l’impôt sur le revenu dû au titre de l’année au cours de laquelle il a été opéré. S’il excède l’impôt dû, l’excédent est

COPIE

restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 800 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 299.200 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes servis</u>	<u>Montant éligible à abattement</u>
2021/22	276.000 €	oui à hauteur de 736 € Non à hauteur de 275.264 €
2020/21	276.000 €	oui à hauteur de 736 € Non à hauteur de 275.264 €
2019/20	210.000 €	oui à hauteur de 560 € Non à hauteur de 209.440 €

II-RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 juin 2023** s'élevant à **329.258,96 €** comme suit :

Bénéfice de l'exercice	329.258,96 €
Distribution de dividendes soit 200 Euros par action	- 300.000,00 €
Le solde, soit	29.258,96 €

Affecté au compte "Réserves statutaires"

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ✚ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ✚ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les

contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

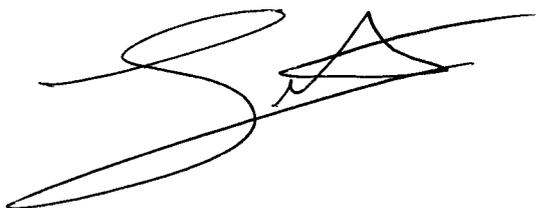
- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 800 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 299.200 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes servis</u>	<u>Montant éligible à abattement</u>
2021/22	276.000 €	oui à hauteur de 736 € Non à hauteur de 275.264 €
2020/21	276.000 €	oui à hauteur de 736 € Non à hauteur de 275.264 €
2019/20	210.000 €	oui à hauteur de 560 € Non à hauteur de 209.440 €

Cette résolution est adoptée à "l'unanimité"



Certifié conforme
à l'original